

Stéphane HUC
Lieu-dit « CATUSSOU »
Chemin de Menautous
47300 Villeneuve-sur-Lot

Monsieur le Député,

Au sujet de la DADVSI,
Au sujet de laquelle future Loi liberticide, j'ai le sentiment de ne pas avoir été entendu et d'être respecté en tant que citoyen d'une France dont la démocratie se délaye au doux chant des sirènes d'un pouvoir économique,

Je suis informé, à juste titre, par le mouvement EUCD.info, que le simple fait de lire un DVD avec un logiciel non autorisé par le(s) producteur(s) de la scène économico-culturelle est un risque juridique duquel je peux encourir une peine et une amende de 3750 euros. **Je ne peux l'accepter !**

Je suis informé que je n'ai pas le droit de regarder un film, d'écouter une piste audio ailleurs que ce qu'un tiers économique a décidé et qu'il m'en coûtera la bagatelle de 3750 autres euros pour contournement de la mesure technique de protection si je décide de le faire autrement. **Je ne dois pas l'accepter !**

Je suis informé que ces futures mesures techniques de protection entièrement à l'égide des industriels de la culture est une atteinte à ma vie privée, à celle de mes concitoyens et à la vôtre – je pense que vous n'avez pas dû le réaliser ! **Je ne peux l'accepter !**

Je suis informé que de surcroît mon fournisseur d'accès sera obligé de m'imposer d'autres dispositifs logiciels de filtrage, en quoi si je m'y refuse, je risque tout autant. **Je ne dois pas l'accepter !**

Je suis informé que les auteurs de logiciels libres pourront être censurés et le seront fatalement, avec de fait une forte présomption de piratage et un encours juridique pénal de 3 ans de prison et 300 000 euros d'amende. Il vaut mieux être pédophile et violeur qu'être informaticien et faire le choix de « l'humanité logicielle », dans cette société que nous vous avons laissé créer, c'est une activité moins risquée. **Je ne peux l'accepter !**

Ne (sou)riez pas trop, vous serez les prochaines victimes d'une telle Loi, et pourquoi pas les premières ...

Comprenez, je n'ai plus envie de vous être amical, ni de l'être envers un pouvoir – qu'il soit présidentiel, ministériel ou sénatorial, - qui fait le choix de m'imposer de nouvelles manières de vivre, qui fait le choix de m'imposer de ne plus être libre d'agir, de ne plus être libre de penser autrement que ne le dicte le pouvoir économique, duquel ce pouvoir politique est devenu vassal.

Je ne dois pas l'accepter !

Et, je ne parle pas des impacts économiques réels d'une telle démocratie législative qui a tellement peur de la perte de ses intérêts économiques qu'elle en bride la vie libérale de ses citoyens. Je laisse vos confrères, Messieurs CARAYON et ROCARD l'exprimer mieux que moi. ¹

Je ne parle pas de la parodie démocratique à laquelle nous sommes soumis, quand on réalise comment le débat, et le vote de cette Loi se sont déroulés et continuent à l'être. Je laisse les organismes encore indépendants, tel EUCD.info, le faire mieux que moi. ²

Ces écrits sont les propos, non pas d'un forcené, ni d'un doux dingue, et ne sont pas non plus un appel à la révolte.

Ces propos sont ceux d'un être humain, sans couleur, ni race, ni sexe, qui n'apprécie aucunement d'être coupable avant d'avoir agité.

Ces paroles sont le fait d'un acteur économique impliqué dans son tissu local et régional, d'un acteur social impliqué dans l'activité des logiciels libres au sein d'associations et impliqué dans l'activité de l'art et la culture libres, d'un simple con-citoyen au quotidien.

Cette lettre est la voix qui n'accepte pas d'être décérébrée par la Loi !

Je ne peux l'accepter !

Monsieur le Député, ayez donc l'obligance de vous battre réellement pour défendre les intérêts pour lesquels vous avez été mis en place, et donc de ceux de vos citoyens, et non d'un pouvoir macro-économique.

Ayez donc l'obligance de vous défendre d'une telle Loi qui nous – vous, moi, chacun - rendra tout autant coupable d'exister.

Stéphane HUC

« Un être humain qui sait et attend d'être bien vite emprisonné ».

1 : Tribune du député Bernard Carayon (UMP) et de Michel Rocard, ancien Premier Ministre (PS) parue dans le Figaro vendredi dernier :

<http://www.bcarayon-ie.com/articles/230606Fig.html>

2. EUCD.info : <http://eucd.info>